



SOUS-PREFECTURE

21 NOV. 2022

HAGUENAU-WISSEMBOURG

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 octobre 2022

Sous la présidence de M. Michel LOM, Maire

Présents : Michel LOM, Françoise BRAUN, Michel LINGER, Mélanie FISCHER, Richard HAESSIG, Lydie LUTZ, Jean-Michel CORNEILLE, Pia CLAUSS, Vincent FRISON, Chantal HUMMEL, Etienne BRUNCK, Dominique SCHMITTHEISLER, Rémy FRISON, Corine VOGEL.

Absents excusés : Cornelia ROTT (donne pouvoir à Michel LINGER), Jean-Marc STOLTZ (donne pouvoir à Richard HAESSIG), Francis WOEHL (donne pouvoir à Françoise BRAUN), Liliane JUNKER (donne pouvoir à Corine VOGEL), Bruno ROTT (donne pouvoir à Rémy FRISON).

Nombre de conseillers élus : 19

En fonction : 19

Présents : 14

OBJET : 3. TRAVAUX – DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

3.1 CREATION D'UN PÔLE SPORTIF ET PAYSAGER : Prolongement du réseau d'assainissement

Afin de permettre la construction du club-house dans la rue Louis-Philippe Kamm à SEEBACH, il est nécessaire de prolonger les réseaux d'assainissement.

Le SIVOM de la Vallée du Seebach réalisera ces travaux et reprendra ce nouveau réseau d'assainissement à son compte à la réception des travaux.

L'extension des réseaux d'assainissement étant à la charge des communes, la commune de SEEBACH assurera le financement de ces travaux.

Ces travaux sont estimés à 64 365,40 € HT. **Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2022.**

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur ce point.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** des informations données,
- **DECIDE** de réaliser l'extension du réseau d'assainissement dans la rue Louis Philippe Kamm à SEEBACH,
- **DECIDE** de demander au SIVOM de la Vallée du Seebach de réaliser ces travaux pour un montant estimé à 64 365,40 € HT,
- **DECIDE** de reverser le montant hors taxes au SIVOM de la Vallée du Seebach sur présentation de la facture définitive,
- **DECIDE** d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à ces travaux,

- **CHARGE** Monsieur le Maire de toutes les formalités.

Suivent les signatures au registre
Pour extrait conforme
Le Maire
Michel LOM

Délibération rendue exécutoire
Vu la réception en Sous-Préfecture
Vu la publication

